

# Électromobilité : l'Autorité a adressé des questionnaires aux principaux acteurs du secteur des infrastructures de recharge pour véhicules électriques

Publié le 05 mai 2023

---

## L'essentiel

Dans le cadre de l'enquête sectorielle qu'elle a initiée dans le secteur des infrastructures de recharge pour véhicules électriques, l'Autorité de la concurrence a adressé des questionnaires aux principaux acteurs du secteur afin de recueillir leurs réponses, d'ici au 5 juin 2023, sur plusieurs sujets liés aux infrastructures de recharge pour véhicules électriques.

Si certains acteurs n'ont pas reçu les questionnaires susceptibles de les concerner et souhaitent contribuer à l'instruction, ils peuvent s'adresser à l'adresse suivante afin, le cas échéant, de les recevoir :

[consultationavisirve@autoritedelaconcurrence.fr](mailto:consultationavisirve@autoritedelaconcurrence.fr).

Pour mémoire, l'Autorité a décidé de s'autosaisir pour avis afin d'analyser le fonctionnement concurrentiel dans le domaine des infrastructures de recharge pour véhicules électriques. Un communiqué de presse a été publié le 17 février 2023.

Pour rappel, cet avis sera notamment l'occasion d'examiner la dynamique concurrentielle du secteur.

Comme annoncé, l'Autorité a adressé des questionnaires aux principaux acteurs du secteur, au titre desquels :

- des opérateurs de recharge (bornes accessibles au public et bornes privées) ;
- des opérateurs de mobilité ;
- des plateformes d'interopérabilité ;
- des collectivités territoriales ;
- des associations de consommateurs ;
- des associations et organisations professionnelles du secteur ;
- des sociétés concessionnaires d'autoroutes ;
- des sociétés sous-concessionnaires d'autoroutes et concessionnaires du réseau routier non-concédé ;
- des représentants de copropriétaires et syndicats de copropriétés.

Le délai de réponse à ces questionnaires a été fixé au 5 juin 2023.

Si certains acteurs n'ont pas reçu les questionnaires susceptibles de les concerner et souhaitent contribuer à l'instruction, ils peuvent s'adresser à l'adresse suivante afin, le cas échéant, de les recevoir :

[consultationavisirve@autoritedelaconcurrence.fr](mailto:consultationavisirve@autoritedelaconcurrence.fr).

## Contact(s)

Maxence Lepinoy

Chargé de communication,  
responsable des relations avec les  
médias

06 21 91 77 11

[Contacter par mail](#)